

COMMUNIQUE DE PRESSE

« PLUS UN SEUL PATIENT SUR LES BRANCARDS AUX URGENCES CET ÉTÉ » UNE DECLARATION APPELANT A RECONSIDERER LES FERMETURES DE LITS A L'ECHELLE DES ETABLISSEMENTS ET DES TERRITOIRES

PARIS, le 12 juin 2019. Alors que des services d'urgences sont sous tension, la ministre des solidarités et de la santé a annoncé que plus un seul patient ne devait passer la nuit sur un brancard dans des services d'urgence au cours de l'été. Afin d'y parvenir, elle « *demande de prendre des mesures particulières pour laisser des lits libres en aval des urgences pour coucher les gens* ». Pour y parvenir, la Fédération hospitalière de France et l'ensemble des conférences de directeurs et présidents de CME appellent à la fin des injonctions contradictoires. Depuis une quinzaine d'années, les gouvernements successifs ont poussé les hôpitaux à fermer des lits, notamment pour des raisons financières. Ce sont ces lits qui manquent aujourd'hui pour l'aval des urgences.

Depuis plusieurs années, les vagues successives d'épisodes de tension aux urgences donnent à voir la réalité d'une crise systémique du système de santé : la dégradation de l'organisation de l'amont et de l'aval ([LIEN VERS CP FHF DU 7 JUIN 2019](#)) ne permet plus d'apporter une réponse aux besoins des populations. Après avoir annoncé des mesures exclusivement ciblées sur les urgences la semaine dernière, la ministre des solidarités et de la santé, Agnès BUZYN a appelé de ses vœux lundi soir à une meilleure organisation hospitalière. « *Je ne veux plus qu'il y ait de gens sur des brancards et il y a moyen de le faire.* »

En effet, **ces moyens existent** et la réponse passe d'abord par

- une mobilisation de la médecine libérale sur la permanence des soins afin de prévenir les arrivées aux urgences évitables;
- un moratoire sur toute mesure pouvant compromettre les solutions d'aval à offrir aux patients passant par les urgences.

Une mobilisation nécessaire de la médecine libérale par les pouvoirs publics

Dans de nombreux territoires, la médecine de ville n'est pas en mesure de jouer son rôle de premier recours. Pour cet été, les ARS ne doivent pas faire que constater la fermeture de cabinets médicaux pour congés.

Il faut dès à présent agir avec volontarisme et appliquer partout les expériences qui fonctionnent : maisons libérales de garde en lien étroit avec les services d'urgence, consolidation de la permanence des soins ambulatoire, revitalisation des lits des hôpitaux de proximité, accélération de la coordination à travers les CPTS.

Un moratoire immédiat sur les fermetures de lits d'aval motivées par des raisons budgétaires

Les mesures qui peuvent être prises afin de conserver des lits d'aval afin d'hospitaliser les patients ne sont pas directement entre les mains des établissements. Les plans d'économie imposés à l'hôpital ont conduit les gouvernements successifs à imposer des fermetures de lits, pour générer des réductions d'effectifs, alors que ces lits font gravement défaut pour accueillir les patients, notamment en période de pic d'activité.

La FHF et les Conférences exigent alors un moratoire sur l'ensemble des mesures de réduction capacitaire pouvant compromettre les solutions d'aval pour les patients des urgences et en particulier celles qui découlent des décisions du Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) concernant notamment les lits de médecine.

Pas de patients sur des brancards, c'est bien l'ambition quotidienne et continue des hospitaliers.

Aux pouvoirs publics de passer des paroles aux actes en dépassant les mesures de circonstance pour engager une action globale et cohérente.

Catherine GEINDRE, Présidente de la Conférence des directeurs généraux de CHU

Thierry GODEAU, Président de la Conférence des présidents de CME de centres hospitaliers

Christian MULLER, Président de la Conférence des Présidents de CME de CHS

François-René PRUVOT, Président de la Conférence des Présidents de CME de CHU

Francis SAINT-HUBERT, Président de la Conférence nationale des directeurs de centres hospitaliers

Frédéric VALLETOUX, Président de la Fédération Hospitalière de France